

Département de Saône-et-Loire  
COMMUNE DE LA CLAYETTE

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**N° 2024/78**

**Séance du 4 novembre 2024**

L'an deux mille vingt-quatre, le quatre du mois de novembre à dix-neuf heures trente, le Conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni en mairie en séance publique, sous la présidence de Monsieur Christian LAVENIR, Maire.

Date de convocation : 24 octobre 2024		<b>Présents</b> : LAVENIR Christian, LE CLOIREC Alain, LABONNE NOLLET Laurie, BERDAGUE Patrick, MORIN DESMURS Michèle, DESCHARNE Samuel, MATHUS Véronique, CLEMENT Nathalie, DELANGLE Sylvain, BENCADI Karim, LAROCHE Daniel, BOUCLIER Florence, BUSSEUIL Georges, PLATHEY Pierre
Nombre de Membres en exercice :	19	
Nombre de Membres présents :	14	
Nombre de suffrages exprimés :	16	
Votes Pour :	16	<b>Procurations</b> : DELANGLE Sylvie a donné pouvoir à D. LAROCHE, CLEMENT Pascal a donné pouvoir à C.LAVENIR
Vote Contre :	0	
Abstentions :	0	

**Absents excusés** : MATHIEUX Marc, MUNCH Armelle, MARTINOT Noémie

Le secrétariat a été assuré par : Samuel DESCHARNE

**Objet : Tarif pour la location des box du Centre administratif**

Monsieur le Maire rappelle que, au sous-sol du centre administratif, des box sont à disposition et qu'ils peuvent par conséquent être loués.

Il est proposé aux élus de fixer un tarif unitaire mensuel à hauteur de 40€.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

**-DECIDE** de porter à la location les box situés au rez-de-chaussée du centre administratif pour un montant de 40€ par mois.

**-CHARGE** Monsieur le Maire de la mise en œuvre de cette mesure.

Fait et délibéré les jours mois et an que dessus.

Acte télétransmis au contrôle de légalité le .....

Acte contresigné le .....

Le Maire, C. LAVENIR

Le Maire, C. LAVENIR

Le/La secrétaire de séance,



D2024/188